

Annexe 2 : COVID-19 - Protocoles et Mesures Sanitaires

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ADEV France s'engage à mettre en œuvre des mesures sanitaires pour garantir la sécurité et la santé de tous les intervenants et bénéficiaires de la formation. Ces mesures seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Modalités de Formation :

Les formations peuvent être proposées en présentiel, à distance ou en mode hybride selon les recommandations sanitaires en vigueur. Les sessions en présentiel seront organisées dans des salles permettant le respect des distances physiques recommandées entre les participants et les formateurs.

Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

Des masques et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition des participants et des intervenants lors des sessions en présentiel. Il est obligatoire pour tous les participants et intervenants de porter un masque dans les espaces communs.

Hygiène et Nettoyage :

Les salles de formation seront nettoyées et désinfectées régulièrement, notamment entre chaque session de formation. Les participants et les intervenants sont encouragés à se laver les mains régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique.

Gestion des Cas de COVID-19 :

En cas de symptômes ou de diagnostic de COVID-19, les participants et les intervenants sont priés de rester chez eux et de contacter l'organisme de formation. Un suivi sera assuré par **le référent COVID de l'organisme, M. Franck Denechaud**, joignable par email à franck.denechaud@adev-france.com ou par téléphone au **04 22 16 57 34**.

Communication :

Les protocoles sanitaires seront communiqués aux participants et aux intervenants avant le début de la formation, et seront également disponibles sur notre site internet et notre page Google Maps. Toute préoccupation ou plainte relative aux protocoles sanitaires peut être adressée au référent COVID de l'organisme.

Mise à Jour des Protocoles :

Les protocoles seront régulièrement mis à jour en fonction des directives gouvernementales et des recommandations sanitaires, grâce à un système de veille réglementaire en ligne.

Formation et Sensibilisation :

En cas de reprise de la pandémie, des sessions d'information sur les protocoles COVID-19 et les bonnes pratiques sanitaires seront envisagées pour les intervenants et les participants.

Rappel des gestes barrières recommandé par Santé Publique France :



Coronavirus • Pour vous protéger

Comment vous protéger et protéger votre entourage ?

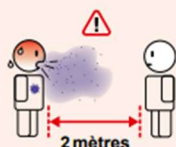


Pour arrêter ce virus, respectez bien les **gestes barrières** :



Lavez-vous les mains très souvent avec eau + savon ou gel désinfectant.

Certaines villes proposent des points d'eau.



Restez si possible à plus de 2 mètres des autres personnes.



Évitez les regroupements.



Portez un masque. Il permet de se protéger et de protéger les autres quand on est trop près.

Coronavirus • Pour vous protéger



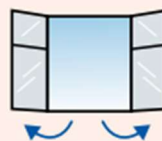
Ne vous touchez pas la bouche, le nez, les yeux.



Ne vous serrez pas la main



Ne vous faites pas la bise.



Aérez le plus souvent et le plus longtemps possible.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000

(appel gratuit)